



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue par vidéoconférence à Gatineau, le mercredi 12 mai 2021 à 9 h 30 à laquelle sont présents messieurs les conseillers Cédric Tessier, président, Gilles Chagnon et madame la conseillère Renée Amyot formant quorum du comité.

Sont absents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin et monsieur le conseiller Pierre Lanthier,

Monsieur le conseiller Cédric Tessier, président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, messieurs Luc Bard, directeur général adjoint, André Turgeon, directeur général adjoint et M<sup>e</sup> Geneviève Leduc, greffière, ainsi que Jean Boileau, Linda Brouillette, Mike Duggan, François Léveillé, Sébastien Philippe et Pamela Touchette-Giroux.

CE-2021-368

**MODIFICATIONS À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - RUES DE L'ATMOSPHÈRE ET DE LA NÉBULEUSE - DISTRICT ÉLECTORAL DU PLATEAU - MAUDE MARQUIS-BISSONNETTE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité décrète des modifications à la signalisation de stationnement sur les rues de l'Atmosphère et de la Nébuleuse, dossier RS-21-064, comme illustré au plan numéro CRO-21-126 du 8 avril 2021, le tout afin de :

Implanter une zone de stationnement interdit :

<b><u>Rue</u></b>	<b><u>Côté</u></b>	<b><u>Endroit</u></b>	<b><u>En vigueur</u></b>
De la Nébuleuse	Est	De l'intersection est avec la rue de l'Atmosphère, sur une distance de 65 m vers le sud	Décembre à mars

Implanter des zones d'interdiction d'immobilisation :

<b><u>Rue</u></b>	<b><u>Côté</u></b>	<b><u>Endroit</u></b>	<b><u>En vigueur</u></b>
De la Nébuleuse	Ouest	Entre l'intersection est avec la rue de l'Atmosphère et la rue Polaire	7 h à 17 h Lundi au vendredi Septembre à juin
De l'Atmosphère	Sud	Entre les deux intersections avec la rue de la Nébuleuse	7 h à 17 h Lundi au vendredi Septembre à juin

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans les zones de stationnement mentionnées aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-21-126 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2021-369

**MODIFICATIONS À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - CHEMIN FREEMAN - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - ISABELLE N. MIRON****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité décrète des modifications à la signalisation de stationnement sur le chemin Freeman, dossier RS-21-062, comme illustré au plan numéro CRO-21-129 du 8 avril 2021, le tout afin de :

**Implanter une zone de stationnement interdit :**

<b><u>Rue</u></b>	<b><u>Côté</u></b>	<b><u>Endroit</u></b>	<b><u>En vigueur</u></b>
Freeman	Nord	À partir d'un point situé à 150 m à l'ouest de l'impasse du Sillon, sur une distance de 30 m vers l'ouest	En tout temps
Freeman	Nord	À partir d'un point situé à 46 m à l'ouest de l'impasse du Sillon, sur une distance de 40 m vers l'ouest	En tout temps

**Implanter une zone de stationnement limité :**

<b><u>Rue</u></b>	<b><u>Côté</u></b>	<b><u>Endroit</u></b>	<b><u>En vigueur</u></b>
Freeman	Nord	À partir d'un point situé à 15 m à l'ouest de l'impasse du Sillon, sur une distance de 31 m vers l'ouest	2 heures
Freeman	Nord	À partir d'un point situé à 86 m à l'ouest de l'impasse du Sillon, sur une distance de 64 m vers l'ouest	2 heures

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans les zones de stationnement mentionnées aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-21-129 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2021-370

**MODIFICATIONS À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - RUES DE L'ATMOSPHÈRE ET DE BRUXELLES - DISTRICT ÉLECTORAL DU PLATEAU - MAUDE MARQUIS-BISSONNETTE****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité décrète une modification à la signalisation de stationnement sur les rues de l'Atmosphère et de Bruxelles, dossier RS-21-061, comme illustré au plan numéro CRO-21-134 du 17 mars 2021, le tout afin de :

Implanter une zone de stationnement interdit :

<u>Rue</u>	<u>Côté</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
Atmosphère	Nord-Ouest	À partir d'un point situé à 10 m à l'ouest de son extrémité sud, sur une distance de 191 m vers l'ouest	Décembre à mars
Atmosphère	Sud-Est	À partir d'un point situé à 10 m à l'est de son extrémité sud, sur une distance de 101 m vers l'est	Décembre à mars
Atmosphère	Est et nord	À partir de son extrémité sud sur une distance de 10 m vers le nord et 10 m vers l'est	En tout temps
Atmosphère	Est	À partir de la rue de Bruxelles, sur une distance de 11 m vers le nord	En tout temps
Bruxelles	Sud	À partir de la rue de l'Atmosphère, sur une distance de 12 m vers l'est	En tout temps
Bruxelles	Nord	À partir de la rue de l'Atmosphère, sur une distance de 11 m vers l'est	En tout temps
Bruxelles	Sud	À partir d'un point situé à 47 m à l'est de la rue de l'Atmosphère, sur une distance de 18 m vers l'est	En tout temps
Bruxelles	Sud	À partir d'un point situé à 12 m à l'est de la rue de l'Atmosphère, sur une distance de 35 m vers l'est	Décembre à mars

Implanter une zone de stationnement limité :

<u>Rue</u>	<u>Côté</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
Atmosphère	Est	À partir d'un point situé à 10 m au nord de son extrémité sud, sur une distance de 67 m vers le nord	2 heures
Bruxelles	Sud	À partir d'un point situé à 12 m à l'est de la rue de l'Atmosphère, sur une distance de 35 m vers l'est	2 heures
Bruxelles	Sud	À partir d'un point situé à 65 m à l'est de la rue de l'Atmosphère, sur une distance de 129 m vers l'est	2 heures
Bruxelles	Sud/Est	À partir de son intersection est avec le boulevard du Plateau, sur une distance de 326 m vers le sud	2 heures

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans les zones de stationnement mentionnées aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-21-134 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2021-371

**MODIFICATION À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - RUE DE CARTERET - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - MIKE DUGGAN**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité décrète une modification à la signalisation de stationnement sur la rue de Carteret, dossier RS-21-093, comme illustré au plan numéro CRO-21-175 du 6 avril 2021, le tout afin de :

**Implanter une zone d'interdiction d'immobilisation :**

<b><u>Rue</u></b>	<b><u>Côté</u></b>	<b><u>Endroit</u></b>	<b><u>En vigueur</u></b>
De Carteret	Nord	À partir du chemin Vanier, sur une distance de 48 m vers l'ouest	7 h à 17 h Lundi au vendredi Décembre à mars

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans la zone de stationnement mentionnée aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-21-175 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2021-372

**AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛT DE SOUMISSION - SANS IMPACT BUDGÉTAIRE - TRAVAUX DU LOT 2 - RÉFECTION DES STATIONS DE SUPPRESSION GAMELIN ET MAIN - DISTRICTS ÉLECTORAUX DU PARC-DE-LA-MONTAGNE-SAINT-RAYMOND ET DU VERSANT - LOUISE BOUDRIAS ET DANIEL CHAMPAGNE**

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, par sa résolution numéro CE-2019-435 du 19 juin 2019, octroyait un contrat à la firme Allen Entrepreneur Général inc. pour les travaux de réfection des stations de suppression Gamelin et Main – Lot 2 pour un montant total de 9 974 736,49 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, par sa résolution numéro CE-2020-446 du 8 juillet 2020, entérinait un premier ajustement de coûts pour un montant total de 264 310,53 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, par sa résolution numéro CE-2020-804 du 8 décembre 2020, entérinait un deuxième ajustement de coûts pour un montant total de 226 004,69 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** des travaux supplémentaires recommandés par le consultant Stantec inc. pour un montant de 76 316,69 \$ incluant les taxes, ont déjà été approuvés par la délégation de pouvoir numéro 174329;

**CONSIDÉRANT QU'**après révision, le consultant Stantec inc. recommande un montant supplémentaire de 115 852,41 \$ et des crédits de 459 003,03 \$, donc un crédit net de 343 150,63 \$ incluant les taxes, concernant les travaux de réfection des stations de surpression Gamelin et Main – Lot 2;

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, une résolution du comité exécutif est nécessaire puisque le montant supplémentaire excède la limite de 200 000 \$ prévue au règlement :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité :

- entérine la délégation de pouvoir numéro 174329 pour un montant total de 76 316,69 \$ incluant les taxes;
- autorise un montant supplémentaire de 115 852,41 \$ et des crédits de 459 003,03 \$, donc un crédit net de 343 150,63 \$ incluant les taxes, dans le cadre du contrat des travaux de réfection des stations de surpression Gamelin et Main – Lot 2 portant le cumulatif des ajustements à approuver à un crédit de 266 833,94 \$ incluant les taxes, sans impact budgétaire.

Le coût total de ce contrat ajusté représente un montant de 10 198 217,77 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
06-30843-004-86435	105 788,69 \$	Honoraires professionnels - Travaux d'infrastructures, d'eau potable et d'assainissement des eaux - TECQ - 15-1010 - Travaux au poste Main
04-13493	5 038,16 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	5 025,56 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 10 mai 2021.

Adoptée

CE-2021-373

**MODIFICATION À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - RUE DORÉ - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - JEAN-FRANÇOIS LEBLANC**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité décrète une modification à la signalisation de stationnement sur la rue Doré, dossier RS-21-102, comme illustré au plan numéro CRO-21-181 du 7 avril 2021, le tout afin de :

Implanter une zone de stationnement interdit :

<b><u>Rue</u></b>	<b><u>Côté</u></b>	<b><u>Endroit</u></b>	<b><u>En vigueur</u></b>
Doré	Est	Entre le boulevard Maloney Est et la rue Larouche	En tout temps

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans la zone de stationnement mentionnée aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-21-181 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2021-374

**SOUSSION 2021 SP 060 - RÉFECTION PARTIELLE DE SENTIERS ET PISTES 2020 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme 130247 Canada inc / Pavage Inter-Cité, 485, rue de Vernon, Gatineau, Québec, J9J 3K4, pour les travaux de la réfection partielle de deux sections de sentier polyvalent et de pistes multifonctionnelles, situés dans les secteurs de Hull et de Gatineau, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant approximatif de 272 965,02 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 31 mars 2021, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
06-30852-301-86436	249 253,45 \$	Construction et amélioration du réseau cyclable - 20-3103 - Sentiers 2021 - Réfection partielle
04-13493	11 870,62 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	11 840,95 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 10 mai 2021.

Adoptée

CE-2021-375

**SOUSSION 2020 SP 364 - RÉAMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT DE SERVICE AU PARC PIERRE-LAFONTAINE - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT DE POINTE-GATINEAU - MYRIAM NADEAU****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme 6739741 Canada inc./Gestion DMJ, 200-57, route 105, Chelsea, Québec, J9B 1L3, pour les travaux de réaménagement partiel, de rafraichissement, d'intervention au niveau de l'accessibilité universelle et d'amélioration du bâtiment de service au parc Pierre-Lafontaine, situé au 251, rue St-Antoine, sur la base des prix forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total de 525 033,34 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 8 avril 2021, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
18-19007-001-86437	79 788,12 \$	Plan d'investissements communautaires - (PIC) - 18-2009 - Parc Pierre-Lafontaine
18-19005-003-86438	70 000 \$	Accessibilité universelle - (SLV-13-001) - 18-2009 - Chalet Pierre-Lafontaine
11-19009-002-86439	87 787,46 \$	Mise aux normes - Autres édifices municipaux - 18-2009 - Réaménagement du bâtiment de service - Pierre-Lafontaine
18-13025-021-86440	241 849,83 \$	Mise aux normes - Autres édifices municipaux - 18-2009 - Réaménagement du bâtiment de service - Pierre-Lafontaine
04-13493	22 832,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	22 775,43 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2021.

Adoptée

CE-2021-376

**SOUSSION 2021 SP 039 - FOURNITURE DE CHENILLETTE À TROTTOIR AVEC ÉQUIPEMENTS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Tenco inc., 1318, rue Principale, St-Valérien de Milton, Québec, J0H 2B0, pour la fourniture de chenillette à trottoir avec équipements pour un montant total de 241 010,60 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 5 mars 2021, et ce, comme étant la seule soumission conforme reçue.

Les fonds seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT TAXES INCLUSES</b>	<b>DESCRIPTION</b>
18-21005-026	138 745,87 \$	Remplacement de véhicules et machinerie - Tracteur chenille V494
02-19130-541-84626	10 000 \$	Frais-non remboursables par assurances
02-19120-541-84626	92 264,73 \$	Frais remboursables par assurances

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2021.

Adoptée

CE-2021-377

**SOUSSION 2021 SP 045 - PROGRAMME DE RESURFAÇAGE 2021 - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Eurovia Québec Construction inc., 20, rue Émile-Bond, Gatineau, Québec, J8Y 3M7, pour le programme de resurfaçage 2021, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant approximatif de 2 170 237,63 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 24 mars 2021, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat débutera à la date d'adjudication et se terminera au 15 novembre 2021.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-31210-521-86442	490 800 \$	Rues pavées - Entretien et réparation - Infrastructures
02-31210-999-86443	1 000 000 \$	Rues pavées - Autres
06-30868-006-86444	307 926,21 \$	Travaux de réfection du réseau routier - Service des travaux public - Interventions palliatives
02-41541-521-86445	182 990 \$	Ajustements des structures - Entretien et réparation - Infrastructure
04-13493	94 378,68 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	94 142,74 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2021.

Adoptée

CE-2021-378

**SOUSSION 2021 SP 100 - SERVICES D'EXTERMINATION ET DE CONTRÔLE PARASITAIRE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Extermination Regionex Extermination inc., 18, rue de Villebois, Gatineau, Québec, J8T 8J7, pour les services d'extermination et de contrôle parasitaire, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif pour trois ans de 146 386,17 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 15 avril 2021, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat sera d'une durée de trois ans débutant à la date d'adjudication, avec la possibilité de renouvellement d'une période additionnelle d'une année.

Après la première année du contrat, les prix unitaires seront révisés annuellement, le tout basé sur l'indice de prix à la consommation de Statistique Canada.

Les fonds à cette fin seront pris à même différents postes budgétaires du Service des travaux publics et du Service de l'environnement, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

De plus, le trésorier est autorisé à prévoir aux budgets des années 2022 à 2024, les montants nécessaires pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2021.

Adoptée

CE-2021-379

**SOUSSION 2021 SP 064 - ENTRETIEN DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS ET DE PELOUSES SUR LE BOULEVARD DES ALLUMETTIÈRES - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat aux firmes suivantes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et les soumissions déposées le 25 mars 2021, les firmes ayant déposé les plus basses soumissions reçues et conformes pour chacune des sections, à savoir :

- La firme Paysagiste Mathis Landscaping, 27, rue Bécancour, Gatineau, Québec, J8P 7X5, pour la section 1 pour l'entretien des aménagements paysagers sur le boulevard des Allumettières pour une période de trois ans pour un montant de 172 462,50 \$ incluant les taxes.
- La firme Services récréatifs DEMSIS inc., 2099, boulevard Fernand-Lafontaine, Longueuil, Québec, J4G 2J4, pour la section 2 pour l'entretien et la tonte de pelouses sur le boulevard des Allumettières pour une période de trois ans pour un montant de 116 012,07 \$ incluant les taxes.

Après la première année du contrat, les prix unitaires seront révisés annuellement, le tout basé sur l'indice de prix à la consommation de Statistique Canada. Le contrat pourrait être renouvelé pour deux périodes additionnelles d'une année.

De plus, le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires au budget des années 2022 et 2023 afin de donner suite à la présente.



Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-39420-521-86446	52 493,75 \$	Recouvrables de tiers - Autres travaux - Entretien et réparation - Infrastructures
02-39420-521-86447	35 311,77 \$	Recouvrables de tiers - Autres travaux - Entretien et réparation - Infrastructures
04-13493	4 181,71 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	4 171,26 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2021.

Adoptée

CE-2021-380

**RENOUVELLEMENT DE CONTRAT - SOUMISSION 2016 SP 247A - FOURNITURE DE PRODUITS POUR FEUX DE SIGNALISATION ET FEUX DE PIÉTONS - SOUMISSION 2016 SP 249 - FOURNITURE DE PAPIER BRUT, PAPIER HYGIÉNIQUE, SACS À ORDURES ET SACS DE RECYCLAGE - SERVICE DES FINANCES**

**CONSIDÉRANT QUE** les firmes suivantes se sont vu adjuger un contrat :

Numéro de CE lors de l'adjudication	Fournisseur	Description	Montant année optionnelle taxes incluses et sujet à l'indexation	Période visée	Autre option de renouvellement
CE-2017-329	Électroméga Ltée	2016 SP 247A - Fourniture de produits pour feux de signalisation et feux de piétons	297 200,16 \$ (incluant l'IPC 2021 de 1,1%)	18.04.2021 au 18.04.2022	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
CE-2017-244	Les emballages Boudreault Canada Ltée	2016 SP 249 - Fourniture de papier brut, hygiénique et sacs à ordure et de recyclage - Sections 1-2-3	136 413,53 \$ (IPC à venir)	03.05.2021 au 03.05.2022	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
CE-2017-244	Sani-tech	2016 SP 249 - Achat de papier brut, hygiénique et sacs à ordures et de recyclage - Section 4	16 495,96 \$ (IPC à venir)	03.05.2021 au 03.05.2022	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

**CONSIDÉRANT QUE** les prix soumis par les firmes précitées sont valides et qu'une dernière année optionnelle est prévue aux contrats;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des finances désire se prévaloir des dernières périodes optionnelles prévues aux divers contrats :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise la direction du Service des finances à se prévaloir de la dernière période optionnelle prévue aux contrats, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et les soumissions déposées dans le cadre des contrats cités ci-haut.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget de l'année 2022, les sommes nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires concernés, et ce jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2021.

Adoptée

**CE-2021-381** **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-17 POUR UN MONTANT TOTAL DE 329 168,14 \$ POUR LA PÉRIODE DU 22 AU 28 AVRIL 2021**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-17 d'un montant de 329 168,14 \$ pour la période du 22 au 28 avril 2021.

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2021.

Adoptée

**CE-2021-382** **APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 14 - ACCEPTATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 16 - LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 15 AINSI QUE LES LISTES DES EMBAUCHES NUMÉROS 16A ET 16B**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 14, accepte le dépôt des listes des pièces de comptes à payer PD numéro 16, la liste des réquisitions numéro 15 ainsi que les listes des embauches numéros 16A et 16B :

Numéros des listes	Descriptions	Montants \$	Périodes
Liste PA numéro 14	Pièces de comptes à payer	24 041,09 \$	19 au 23 avril 2021
Liste PD numéro 16	Pièces de comptes à payer	540 247,58 \$	19 au 23 avril 2021
Liste des réquisitions numéro 15	Pièces de comptes à payer	1 517,35 \$	19 au 23 avril 2021
Liste des embauches numéro 16A	Embauche du personnel temporaire	89 041,26 \$	11 au 15 avril 2021
Liste des embauches numéro 16B	Embauche du personnel temporaire	463 918,92 \$	12 au 17 avril 2021

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2021.

Adoptée

**CE-2021-383** **APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 15 - ACCEPTATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 17 - LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 16 AINSI QUE LA LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 16**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 15, accepte le dépôt des listes des pièces de comptes à payer PD numéro 17, la liste des réquisitions numéro 16 ainsi que la liste des embauches numéro 17 :

Numéros des listes	Descriptions	Montants \$	Périodes
Liste PA numéro 15	Pièces de comptes à payer	712 183,29 \$	26 au 30 avril 2021
Liste PD numéro 17	Pièces de comptes à payer	522 018,32 \$	26 au 30 avril 2021
Liste des réquisitions numéro 16	Pièces de comptes à payer	2 284,10 \$	26 au 30 avril 2021
Liste des embauches numéro 17	Embauche du personnel temporaire	717 767,36 \$	18 au 24 avril 2021

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2021.

Adoptée

CE-2021-384

**CONFIRMER LE MANDAT ACCORDÉ PAR LE SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES À LA FIRME IMK AVOCATS POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS AFIN DE REPRÉSENTER ET ASSISTER LA VILLE DE GATINEAU DANS LE DOSSIER COLLUSIONNAIRE**

**CONSIDÉRANT QU'**en mars 2015, l'Assemblée nationale du Québec a adopté la *Loi visant principalement la récupération de sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics*;

**CONSIDÉRANT QUE** cette loi vise le remboursement et le recouvrement des sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de l'adjudication, de l'attribution ou de la gestion de contrats publics et vise tous les contrats conclus après le 1<sup>er</sup> octobre 1996;

**CONSIDÉRANT QU'**en conséquence, la Ville de Gatineau a mandaté la firme IMK S.E.N.C.R.L./LLP afin d'entreprendre les procédures judiciaires nécessaires en vertu de la *Loi visant principalement la récupération de sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics* contre la firme Aecom :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité confirme le mandat à la firme IMK S.E.N.C.R.L./LLP afin d'instituer toutes requêtes judiciaires appropriées devant la Cour supérieure du Québec en lien avec la *Loi visant principalement la récupération de sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics*.

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2021.

Adoptée

CE-2021-385

**AIDE FINANCIÈRE POUR LA TOURNÉE HOMMAGE À FÉLIX LECLERC DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE GATINEAU (OSG)**

**CONSIDÉRANT QUE** l'Orchestre symphonique de Gatineau est un orchestre professionnel de 55 musiciens, dont la grande majorité provient de Gatineau, qu'il présente des concerts classiques, symphoniques et, à l'occasion, populaires presque toujours devant des salles à guichets fermés;

**CONSIDÉRANT QUE** l'Orchestre symphonique de Gatineau est une valeur ajoutée sur le plan culturel de Gatineau, car peu de villes québécoises possèdent un orchestre symphonique;

**CONSIDÉRANT QUE** l'Orchestre symphonique de Gatineau a toujours été très fier de représenter la Ville de Gatineau et se veut un ambassadeur de Gatineau ailleurs en province lors de ses concerts;

**CONSIDÉRANT QUE** l'Orchestre symphonique de Gatineau souhaite augmenter sa notoriété auprès de son public habituel et auprès de nouveaux marchés;

**CONSIDÉRANT QUE** pour célébrer son 15<sup>e</sup> anniversaire, l'Orchestre symphonique de Gatineau souhaite présenter une tournée dans trois villes québécoises de la création Hommage à Félix Leclerc;

**CONSIDÉRANT QUE** la création multidisciplinaire Hommage à Félix Leclerc met, notamment, en valeur des artistes et artisans de Gatineau puisqu'elle comprend 49 musiciens professionnels de l'Orchestre symphonique de Gatineau, 48 planches de l'artiste visuel de l'Outaouais Christian Quesnel, le narrateur et historien Raymond Ouimet et la danseuse québécoise Geneviève Duong;

**CONSIDÉRANT QUE** la tournée de l'Orchestre symphonique de Gatineau contribue à accroître le rayonnement de Gatineau, met en valeur la Ville en dehors de ses frontières et peut susciter un sentiment de fierté au sein de la population gatinoise :

#### **PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte que la Ville de Gatineau accorde une contribution financière de 35 000 \$ à l'Orchestre symphonique de Gatineau pour sa tournée québécoise Hommage à Félix Leclerc.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 35 000 \$, sur présentation d'une facture, en contribution financière à l'Orchestre symphonique de Gatineau sur présentation de pièces justificatives préparées par le service des communications. En raison de l'incertitude entourant la COVID-19, le versement de cette contribution pourrait être transféré en 2022.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-62360-971-86448	35 000 \$	Fonds de rayonnement - Contributions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

<b>POSTE</b>	<b>DÉBIT</b>	<b>CRÉDIT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-62360-999	35 000 \$		Fonds de rayonnement - Autres
02-62360-971		35 000 \$	Fonds de rayonnement - Contributions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2021.

Adoptée

#### **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

1. Dépôt de la liste des subventions du budget de soutien des membres du conseil - Mars 2021

CE-2021-386

**SOUSSION 2020 SP 368 - SERVICES PROFESSIONNELS - RÉALISATION D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA PHASE 2 DU PROJET D'ÉLARGISSEMENT DU CHEMIN PINK À QUATRE VOIES - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DU PLATEAU - MAUDE MARQUIS-BISSONNETTE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme WSP Canada inc., 480, boulevard de la Cité, bureau 200, Gatineau, Québec, J8T 8R3, pour les services professionnels de production d'un document de demande d'autorisation gouvernementale conformément au décret numéro 8-2013 du 16 janvier 2013 en vue de la réalisation de la phase 2 de l'élargissement du chemin Pink à quatre voies, entre le boulevard des Grives et le chemin Vanier, pour un montant total de 183 902,51 \$ incluant les taxes, en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 15 avril 2021, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme s'étant qualifiée après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT (TAXES INCLUSES)</b>	<b>DESCRIPTION</b>
Futur FDI	183 902,51 \$	Entente MTQ chemin Pink CM-2018-118

Un certificat du trésorier a été émis le 10 mai 2021.

Adoptée

CE-2021-387

**CONGÉDIEMENT - EMPLOYÉ NUMÉRO 114602**

**CONSIDÉRANT** l'enquête qui a été menée par les représentants de la Ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT** les conclusions de l'enquête;

**CONSIDÉRANT** la nature grave des fautes commises par l'employé numéro 114602;

**CONSIDÉRANT QUE** les diverses fautes commises par l'employé numéro 114602 ont rompu irrémédiablement le lien de confiance entre ce dernier et la Ville;

**CONSIDÉRANT** l'ensemble des faits analysés ainsi que l'état actuel de la jurisprudence en cette matière;

**CONSIDÉRANT QUE** les représentants du Service des ressources humaines et du Service concerné entérinent les conclusions suite à l'enquête :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le congédiement de l'employé numéro 114602.

Adoptée

**DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- Dépôt de la liste des mouvements de personnel syndiqué en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau - Période du 1<sup>er</sup> février au 3 mars 2021

CE-2021-388

**PROLONGATION D'UN SURCROÎT DE TRAVAIL À TITRE DE RESPONSABLE ADMINISTRATION, DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS POUR UNE PÉRIODE DE 46 SEMAINES**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, les dépenses en salaire associées à un surcroît de travail de plus de 100 000 \$ doivent être soumises au comité exécutif;

**CONSIDÉRANT QUE** la dépense accordée à ce surcroît de travail dépassera la somme de 100 000 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des travaux publics a été autorisé à prolonger un surcroît de travail temporaire à titre de responsable administration, du Service des travaux publics pour une période de 46 semaines :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte la prolongation d'un surcroît de travail à titre de responsable administration, du Service des travaux publics pour une période de 46 semaines.

Les fonds à cette fin seront pris dans le poste budgétaire du service concerné.

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2021.

Adoptée

CE-2021-389

**RÈGLEMENT HORS COUR - LA CAPITALE ASSURANCES GÉNÉRALES INC. C. VILLE DE GATINEAU - DOSSIER DE COUR 550-22-019265-196**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau est poursuivie dans le dossier de la Cour du Québec portant le numéro 550-22-019265-196;

**CONSIDÉRANT** les négociations intervenues entre les parties afin d'en arriver à un règlement hors cour;

**CONSIDÉRANT QU'**il est dans l'intérêt de la Ville de Gatineau d'approuver le règlement tel que dûment négocié :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité approuve le règlement hors cour intervenu entre les parties tel que négocié par les représentants des parties.

Le Service des affaires juridiques ou son mandataire est autorisé à signer tout document ou procédure nécessaire afin de finaliser le règlement hors cour.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-19110-991, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2021.

Adoptée

---

**CÉDRIC TESSIER**  
Conseiller et président  
Comité exécutif

---

**M<sup>c</sup> GENEVIÈVE LEDUC**  
Greffière  
Comité exécutif